

Études internationales

DELBREL, Guy (sous la direction de). *Géopolitique de la drogue*. Paris, Éditions la Découverte, 1991, 288 p.

Maurice Poncelet

Volume 23, numéro 3, 1992

URI : id.erudit.org/iderudit/703054ar

<https://doi.org/10.7202/703054ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN 0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poncelet, M. (1992). DELBREL, Guy (sous la direction de). *Géopolitique de la drogue*. Paris, Éditions la Découverte, 1991, 288 p.. *Études internationales*, 23(3), 657–658. <https://doi.org/10.7202/703054ar>

Tous droits réservés © Études internationales, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

the historical progression of nations, when the fulfillment of national goals has generated a confidence in the need and rights for further territorial objectives" (p. 34). De l'autre côté, Horowitz perçoit l'irrédentisme comme un amalgame de facteurs qui s'expliquent par les composantes perceptives et psychologiques d'un groupe ethnique en quête d'une identité propre et distinctive. Considéré ainsi, l'irrédentisme ne peut, d'après Horowitz, être totalement expliqué à l'aide d'une grille d'analyse basée sur l'intérêt rationnel.

En conclusion, cet ouvrage livre plusieurs observations intéressantes et de qualité et chacun de ces chapitres constitue une importante contribution à la compréhension des conflits ethniques. Son contenu a beaucoup à offrir autant à l'étudiant en relations internationales qu'à la personne intéressée par la question spécifique des conflits ethniques.

David CARMENT

*Département de science politique
Université McGill, Montréal*

DELBREL, Guy (sous la direction de). *Géopolitique de la drogue*. Paris, Éditions la Découverte, 1991, 288 p.

Le titre de cet ouvrage collectif peut prêter à confusion ; il ne s'agit pas de géopolitique, mais d'une étude, en divers pays, des problèmes de la drogue : production, commerce, consommation, répression.

Étude qui regroupe 21 articles : 12 pour le constat (état des lieux et conséquences), 9 pour le " que faire ? "

(répression, suppression des causes, compromis).

Chacun de ces articles est bien documenté, peut-être même un peu trop. Par exemple, deux articles (10 et 11) d'Eduardo Marquez et Mylène Sauloy sur les rapports drogue, guérillas, État en Colombie ne paraissent pas d'un intérêt essentiel pour le lecteur qui, à moins d'être spécialiste, ne se soucie pas trop des menus détails de la vie politique colombienne.

Mais c'est là le défaut des livres collectifs qui sont une mosaïque dont les morceaux sont bons mais ne constituent pas toujours un tout harmonieux.

Si la première partie « constat » est, dans l'ensemble, une bonne source de renseignements et est assez objective, la seconde " que faire ? " est plus subjective et prête à plus de discussions. On peut, en effet, se demander s'il convient de freiner, ou même de détruire, la production de la drogue, ou de sanctionner les trafiquants et leurs richesses.

Mais la grande question est celle de l'attitude à adopter à l'égard des consommateurs à la fois victimes et criminels. D'où deux attitudes à leur égard ; prévention et traitement d'une part, répression de l'autre, toutes deux soulevant de sérieux problèmes sociaux.

Problèmes tellement importants que certains spécialistes ne voient de solution qu'en leur suppression, c'est-à-dire en légalisant l'usage de la drogue. Ce qui présenterait des avantages : produits plus purs, prix réduits, suppression du trafic, atténuation de la criminalité.

L'article de Lise Beauchesne «Le débat sur la législation» est caractéristique de cette opinion. Et son argumentation mérite d'être prise au sérieux. Malheureusement, certaines outrances sont regrettables, notamment : l'assimilation, p. 256, du désir de drogue à celui de la possession d'une auto ou d'une moto ; et, p. 257, la comparaison de la guerre à la drogue avec la chasse aux sorcières, du temps de la «menace rouge».

Quoi qu'il en soit, la drogue est une menace pour les sociétés occidentales. Celles-ci auraient tort, à notre avis, de sous-estimer les risques de déstabilisation entraînés par cette véritable guerre de revanche menée par certains États du Tiers-Monde. Et, comme en toute guerre, les bons sentiments n'ont plus qu'une importance secondaire.

Mais, en ce domaine hyper-délicat, toutes les opinions sont concevables. Le mérite du livre de G. Delbrel est essentiellement de fournir les bases à partir desquelles ces opinions pourront être formulées.

Maurice PONCELET

*Faculté d'Administration
Université d'Ottawa*

FRÉMEAUX, Jacques. *La France et l'Islam depuis 1789*. Paris, Presses universitaires de France, 1991, 295 p.

Les relations qu'a entretenues l'Islam avec la France remontent à la conquête arabe. Mais à partir de la Révolution française, un rapport de force s'établit entre, d'une part, les puissances européennes et, d'autre part, l'Empire ottoman. Cet ouvrage cherche en particulier à élucider la

nature des échanges entre la France et les pays arabes d'Afrique du Nord et du Proche-Orient aux XIX^e et XX^e siècles. Frémeaux reconnaît l'apport de ses prédécesseurs qui se sont penchés sur ce sujet, mais s'insurge contre le parti pris et l'hermétisme qui a faussé leur jugement ou occulté le débat. D'où la justification de sa contribution.

Dès l'introduction, l'auteur nous met en garde contre l'incongruité de rapprocher l'État français d'une religion. C'est pour cela qu'il tient à préciser que par Islam il faut entendre une région géographique peuplée en majorité de musulmans. Force est alors de réserver une place de choix aux échanges et aux emprunts par trop négligés, plutôt que d'insister uniquement sur les affrontements. C'est à ce prix qu'on peut espérer dé mêler un écheveau de relations on ne peut plus compliquées.

La perception qu'avaient les Français de la fin du XVIII^e siècle du monde musulman découlait des visées expansionnistes de leur gouvernement et non d'une réalité tangible. Or, contrairement aux idées reçues, la Terre de l'Islam n'était pas nécessairement moins prospère, ni moins avancée. Son économie reposait sur un système différent, mais tout aussi efficace. Français et musulmans vont dès lors évoluer dans deux directions divergentes et leur éloignement se traduira par un sentiment d'hostilité.

D'autant plus que les Français ne tarderont pas à envahir un pays musulman, en l'occurrence l'Égypte, sous prétexte de libérer sa population des Mameluks et d'y introduire, prétendent-ils, les valeurs universelles de la Civilisation. Les musulmans d'Égypte